

8.3 Hébergement en établissement des adultes...

Dans le cadre d'un **service public d'hébergement** et d'accès au logement, un accueil en centre d'hébergement est proposé aux personnes connaissant de graves difficultés sociales, sans logement ou mal logées. L'hébergement est provisoire (un an en moyenne, hors places d'urgence), dans l'attente d'une solution de logement durable ou adapté. Outre une mise à l'abri et l'alimentation, les centres d'hébergement offrent un accompagnement vers le logement, de l'aide dans les démarches administratives et juridiques, dans l'accès aux soins, à la scolarisation des enfants, etc.

Fin 2012, 87 200 personnes sont ainsi hébergées, dont près d'un quart en Île-de-France. La majorité des accueils sont assurés par les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) [45 % des personnes hébergées] et les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) [25 %]. Une partie des établissements proposent un accueil d'urgence, avec prise en charge immédiate mais de courte durée : la moitié des séjours durent moins de deux mois. En 2012, parmi les 15 500 personnes accueillies dans des places d'urgence, 36 % déclaraient n'avoir jamais disposé d'un logement personnel et 46 % ne plus en avoir depuis au moins six mois. Les personnes concernées par l'hébergement d'urgence sont en majorité des hommes (64 %), des étrangers (67 %) et des personnes seules (80 % des ménages). 36 % ont moins de 25 ans.

Dans les places d'hébergement ne relevant pas de l'urgence, 49 % de la population a moins de 25 ans et 61 % est de nationalité étrangère. Il s'agit souvent de personnes isolées (60 % des ménages), majoritairement des hommes. Les familles avec enfant(s) tiennent toutefois une place assez importante (36 % des ménages), qu'elles soient ou non monoparentales. Seuls 17 % des adultes hébergés ont un emploi (27 % si l'on exclut les personnes dans l'impossibilité administrative ou médicale d'exercer une activité professionnelle, essentiellement des demandeurs d'asile). 48 % sont inactifs et 32 % sont au chômage. Avant leur accueil en établissement, 13 % des personnes étaient propriétaires ou locataires d'un logement personnel, mais le plus souvent, les adultes hébergés avaient déjà recours à un hébergement institutionnel, un centre d'urgence, une chambre d'hôtel payée par une association, ou étaient logés par leur famille ou leurs amis. 15 % vivaient dans un logement de fortune ou mobile, ou étaient sans abri.

Parmi les personnes sorties de l'hébergement en établissement en 2012, trois sur dix ont eu accès à un logement autonome, relevant le plus souvent du parc social, et une sur dix à un **logement adapté**. 16 % sont hébergées par des proches et 16 % restent prises en charge par une autre structure d'hébergement social. 7 % se retrouvent dans un hébergement de fortune ou à la rue. Dans 17 % des cas, la situation des personnes sorties des dispositifs d'hébergement reste inconnue. ■

Définitions

Services d'hébergement : regroupent les structures d'hébergement dédiées aux personnes ou aux familles en difficulté sociale. Parmi ces structures figurent les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'hébergement d'urgence (CHU) et les maisons d'accueil mère-enfant. Dans l'enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale, menée en 2012, les services d'hébergement regroupent aussi les structures à destination des demandeurs d'asile et des réfugiés, qui incluent notamment les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).

Logement adapté : logement associant des logements privés à des espaces et des services collectifs. Les occupants versent une redevance ou un loyer. Ce type de logement se trouve principalement dans les résidences sociales.

Pour en savoir plus

- « L'hébergement social, hors urgence : plus de 81 000 personnes sans logement accueillies en établissements », *Études et Résultats* n° 918, Drees, juin 2015.
- « Plus de 100 000 places d'hébergement pour les personnes en difficulté sociale », *Études et Résultats* n° 916, Drees, avril 2015.

... et des familles en difficulté sociale 8.3

1. Caractéristiques des personnes et des ménages hébergés en établissement

en %

	Places d'hébergement hors urgence	Places d'hébergement d'urgence ¹	Ensemble des places d'hébergement
Nombre de personnes	71 700	15 500	87 200
dont : hébergement en CHRS (conventionnés)	///	///	39 300
hébergement en CADA	///	///	21 600
Sexe			
Homme	52	64	54
Femme	48	36	46
Âge			
Moins de 18 ans	36	21	33
De 18 à 24 ans	13	15	14
De 25 à 34 ans	21	23	21
De 35 à 59 ans	28	36	29
60 ans ou plus	2	5	3
Nationalité			
Étrangère	61	67	62
Type de ménage			
Homme isolé	43	64	47
Femme isolée	17	16	17
Famille monoparentale	23	10	20
Couple sans enfant	3	3	3
Couple avec enfant(s)	13	7	12
Groupe d'adultes	1	0	1

1. Hors nuitées d'hôtels mobilisées par les associations.

Champ : France hors Mayotte, situation au 15 décembre 2012.

Source : Drees, enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2012.

2. Statut d'activité des adultes hébergés en établissement

en %

	Ensemble
Actifs	52
En emploi	17
Salarié CDI (y compris intermittent)	5
Salarié CDD, intérimaire, saisonnier, emploi occasionnel	6
Salarié en alternance (apprentissage ou professionnalisation)	1
Salarié sous contrat aidé, insertion par l'activité économique (IAE), activité d'adaptation à la vie active (AVA)	5
Au chômage (inscrit ou non à Pôle emploi)	32
En stage de formation	3
Inactifs	48
Dans l'impossibilité administrative ou médicale d'exercer une activité professionnelle	36
Étudiant	1
Retraité	2
Autre inactif	8
Inconnu	1

Champ : France hors Mayotte, situation au 15 décembre 2012, hors hébergement d'urgence.

Note : les enfants accompagnés par leurs parents ne sont pas pris en compte.

Source : Drees, enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2012.

3. Type d'hébergement ou de logement des adultes avant et après l'hébergement

en %

	Type d'hébergement ou de logement antérieur	Type d'hébergement ou de logement à la sortie
Logement personnel	13	39
Propriétaire, locataire d'un logement non HLM	6	9
Locataire d'un logement HLM	5	21
Logement en intermédiation locative, conventionné à l'ALT, résidence sociale	2	9
Hébergement chez un tiers ou institutionnel	66	37
Logé gratuitement ou hébergé dans la famille, chez des amis	22	16
Hébergement social, hors urgence (CHRS, CADA, CPH, etc.)	11	10
Hébergement d'urgence ou chambre d'hôtel payée par une association	25	6
En institution (de santé, pénitentiaire, de retraite, protection de l'enfance, etc.)	8	5
Hébergement de fortune ou à la rue	15	7
Autre ou inconnu	6	17
Ensemble	100	100

Champ : France hors Mayotte, adultes hébergés hors places d'urgence et sortis en 2012.

Source : Drees, enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2012.